

Affaire suivie par Émilie Desseigne
PV 2025-11-14
Courriel : emilie.desseigne@univ-poitiers.fr

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE DU 14 NOVEMBRE 2025

Par courrier du directeur de l'INSPÉ en date du 10 novembre 2025, le COSP de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le 14 novembre 2025.

Étaient présents ou assistaient en visioconférence :

Membres de droit :

- Madame Sophie BELTRAN-BECH – Vice-Présidente déléguée Orientation, insertion professionnelle et appui à l'offre de formation, Professeur des universités, UFR Sciences Fondamentales Appliquées, Université de Poitiers
- Monsieur Florent BLIN - Conseiller pédagogique, Pédagolab, Université de Poitiers
- Monsieur Pascal GÉNOT – Directeur des études et de la vie universitaire, La Rochelle Université (visio)
- Madame Amandine GLÉNAT-COURTADON – Directrice du service d'orientation et d'information, La Rochelle Université
- Monsieur François LECELLIER – Maître de conférences, IUT de Poitiers, Université de Poitiers, rattaché au laboratoire XLim
- Monsieur Grégory MOUSSERION - Directeur du Pôle Formation et Réussite Étudiante de l'Université de Poitiers
- Monsieur Jean-Sébastien NOËL, Maître de conférences en histoire contemporaine, La Rochelle Université (visio)
- Madame Sabrina THÉVENET - Référente Offre de formation service des charges d'enseignements, La Rochelle Université (visio)

Personnalités extérieures :

- Madame Anne BOUCKER, IA-IPR histoire-géographie, académie de Poitiers
- Madame Mathilde FOUCHERAULT, IA-IPR Lettres, CARDIE, académie de Poitiers
- Madame Christelle FREDON, IEN Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées, académie de Poitiers
- Monsieur Stéphane GAY, A-DASEN de la Vienne, académie de Poitiers (visio)
- Madame Marie MICHALECK, Ingénieure de formation à l'EAFIC, académie de Poitiers (visio)
- Monsieur Jean-Charles THÉVENOT, IA-IPR EPS, académie de Poitiers
- Monsieur Nicolas VIBERT - Directeur de recherche CNRS, Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA), CNRS - Université de Poitiers

Étaient représentés :

- Monsieur Mathieu LECLERC, par Monsieur François LECELLIER
- Madame Nolwenn QUÉRÉ, par Madame Amandine GLENAT-COURTADON

Membres invités permanents :

- Monsieur Denis ALAMARGOT – Directeur de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers
- Madame Émilie DESSEIGNE – Responsable des services administratifs de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers, secrétaire de séance
- Madame Cécile LALANNE – Directrice-adjointe, assesseure à la pédagogie de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers

Nombre de membres présents : 15 (en présentiel et à distance)
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 17

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2025
2. Point d'étape sur l'organisation de l'évaluation du projet Campus Numeria
3. Réforme du recrutement et de la formation initiale des enseignants :
 - 3.1. Points d'information concernant le calendrier et les différentes étapes,
 - 3.2. Point sur les travaux de l'Observatoire régional de la réforme de la formation des enseignants : mise en œuvre et définition de l'offre de formation M2E 2nd degré
 - 3.3. Maquettes de formation : rappels des cadrages ministériels et des deux universités, état d'avancement de la formalisation des maquettes (Blocs, UE/EC, MCC)
 - 3.4. Principes de mutualisation des parcours M2E 2nd degré "Mathématiques" et "Histoire-Géographie" entre les deux universités partenaires
 - 3.5. Délimitation des groupes de travail ad-hoc COSP-CI, agenda et calendrier
4. Questions Diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 9h40.

1) Approbation du PV de la séance du 19 septembre 2025 :

Nicolas VIBERT soumet le procès-verbal du 19 septembre 2025 à l'approbation des membres du COSP. Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Point d'étape sur l'organisation de l'évaluation du projet Campus Numeria :

Nicolas Vibert explique l'objectif de cette démarche, en indiquant qu'elle vise à évaluer les impacts du projet sur les élèves ayant suivi les différents parcours du Campus Numeria. Cette démarche d'évaluation serait mise en place à partir du mois de mai 2026.

Afin d'organiser cette évaluation, un appel à participation a été diffusé auprès de la commission recherche du COSP de l'INSPÉ, et du Conseil Scientifique de l'EAFC. L'appel à participation sera clôturé le 21 novembre 2025 prochain. Nicolas Vibert précise qu'il reste encore des places disponibles au sein des différents groupes de travail à constituer.

Un groupe de travail de supervision sera chargé du pilotage de l'ensemble du processus d'évaluation. En plus, pour chaque parcours, une série de groupes de travail chargés de la mise en œuvre concrète de l'évaluation sera constituée, avec dans chaque groupe un chercheur ou enseignant-chercheur spécialiste de la thématique abordée.

Denis Alamargot annonce que l'INSPÉ travaille actuellement à la constitution de sa nouvelle Commission d'Expertise Scientifique (nouvelle structure introduite dans les nouveaux statuts de l'INSPÉ de 2025). Cette instance viendra remplacer l'actuelle commission recherche, et ses membres pourront également participer aux différents groupes de travail chargés de l'évaluation du campus Numeria.

3. Réforme de la formation initiale et du recrutement des enseignants et des personnels d'éducation :

3.1 Point d'information concernant le calendrier et les différentes étapes

- **Un calendrier contrait pour une ouverture en septembre 2026 :**

1. Dossiers (restreints) d'accréditations : LPE et M2E

Élaboration : ateliers des journées académiques, webinaires, COSP, mise à disposition des documents

Votes au Conseil d'institut, vote à la CFVU, vote au CA

Dépôt au ministère : 30 septembre (LPE), 30 octobre (M2E)

2. Maquettes de formation : UE/EC - modalités - MCCC (structure imposée) : LPE et M2E

Élaboration : ateliers des journées académiques, webinaires, COSP du 14 novembre, mise à disposition des documents

Calendrier du Conseil d'institut :

- 21 novembre - examen en séance des maquettes UP LPE et M2E

- 4 décembre - examen et mise au vote des maquettes UP LPE et M2E

- 23 janvier - examen et mise au vote des maquettes LRU LPE et M2E

Entrée des maquettes UP dans AMETYS (long processus)

Le 12 décembre : transmission à la CVFU UP pour vote - poursuite du processus au sein des universités

3. Plans de formation : interventions, composition des équipes pluri-catégorielles, services : LPE et M2E (MEEF/PEES)

Élaboration : [JA ateliers], webinaires, COSP, GT COSP/CI

De décembre à mars : 4 mois - plan de travail

Rédaction des dossiers d'accréditations en mars - dépôt de l'annexe 2 M2E le 30 mars

Auditions auprès des directions générales du dossier d'accréditation

3.2 Point sur les travaux de l'Observatoire régional de la réforme de la formation des enseignants : mise en œuvre et définition de l'offre de formation M2E 2nd degré

Denis Alamargot annonce que cet Observatoire régional a été récemment mis en place, dans le but de compléter le comité des partenaires pour tous les travaux liés à la mise en œuvre de la réforme de la formation initiale et du recrutement des enseignants.

Dans chaque région, un Observatoire régional de la formation des enseignants a été créé, et placé sous l'autorité du Recteur de région. Cet Observatoire est piloté par le Recteur délégué ESRI, et réunit les recteurs d'académie, les présidences d'universités, les directions d'INSPÉ et les directions d'EAFC. Ses principes de fonctionnement sont énumérés ci-dessous.

Arbitrage par le Recteur de Région, pilotage des actions par le Recteur délégué ESRI

Analyse prévisionnelle des effectifs M2E 2nd degré par académie et parcours, et choix, pour chaque parcours, d'une des solutions suivantes :

- Maintien de la formation dans chacune des universités - INSPE
- Mutualisation intra-académique (entre UP et LRU)

- Mutualisation inter-académique (Bordeaux, Limoges, Poitiers)
- Polarisation académique (L'Académie ne propose le parcours que sur un pôle universitaire)
- Polarisation nationale (plus de formation dans la région)

Conséquence : ouverture / non-ouverture de parcours au sein de l'UP et de LRU

Pour chaque formation de M2E 2nd degré, qui ouvrira à partir de la rentrée 2026, les établissements ont été invités à faire remonter les CAL et COL.

Il est rappelé que la CAL correspond à la capacité d'accueil maximale de la formation (effectif maximal pouvant être accueilli). La COL concerne quant à elle l'effectif de la CAL, duquel sont déduits le nombre de redoublants, et le nombre d'étudiants en césure.

Il est précisé que, dans le cas des M2E, la CAL est en partie alimentée par les lauréats de concours, (effectif qui doit également être déduit pour calculer la COL). Dans le cas de l'Université de Poitiers, et de La Rochelle Université, il a été décidé d'accueillir des non-lauréats de concours en plus des lauréats.

Il est souligné que ces éléments relèvent de prédictions, car il n'y a actuellement aucune visibilité sur le nombre de lauréats de chaque concours.

L'objectif de l'Observatoire est de rationaliser l'offre de formation à l'échelle de la grande Région, en s'appuyant sur des clés d'arbitrage prédéfinies. Dans ce cadre, la question de la soutenabilité du parcours est notamment étudiée. Dès lors que la formation n'est pas soutenable dans chaque université au sein de l'académie, mais qu'il y a plusieurs universités partenaires, des mutualisations intra-académiques (inter-universités) peuvent être envisagées.

À ce titre, l'Université de Poitiers et La Rochelle Université, mènent actuellement une réflexion sur la mutualisation de deux parcours : Mathématiques et Histoire-Géographie.

La discipline des Sciences et Vie de la Terre a quant à elle été écartée de cette analyse, en raison de l'intention de La Rochelle Université de ne plus ouvrir de parcours dédié à la rentrée 2026. Le parcours ouvrira donc à Poitiers.

Dans le cas où les mutualisations ne semblent pas réalisables, il peut être envisagé une polarisation académique, visant à localiser la formation à un seul endroit de la région. Si cette polarisation n'est pas soutenable à une échelle académique, elle pourra être mise en œuvre à un niveau national, avec le parcours proposé seulement dans certaines grandes régions.

C'est notamment le cas des disciplines italien et allemand, qui présentent de faibles effectifs. Pour ces disciplines, une polarisation nationale est potentiellement envisagée en Ile-de-France. En conséquence, l'INSPE ne sera probablement pas en mesure d'ouvrir ces parcours à la rentrée 2026, que ce soit à l'échelle académique ou régionale.

Cartographie des formations (2nd degré)

Masters M2E-CAPES sans mutualisation à l'échelle de la région académique

- CPE (UP)
- EPS (UP)
- Lettres modernes (UP)
- Anglais (UP)
- Histoire-géographie (mutualisation UP-LRU à l'étude)
- Mathématiques (mutualisation UP-LRU à l'étude)
- SVT (UP seulement, fermeture à LRU)
- Phy.Chimie-Maths.PC (UP, PLC-PLP)



Les formations listées ci-dessus ne donneront lieu ni à mutualisation ni à polarisation à l'échelle de la grande région académique. Elles seront maintenues à la rentrée 2026 à l'Université de Poitiers (UP), avec pour certaines des mutualisations envisagées avec La Rochelle Université (LRU).

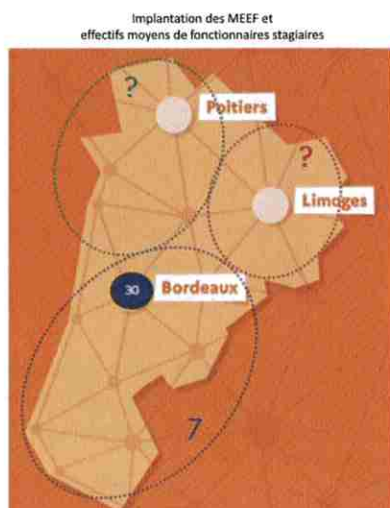
Masters M2E-CAPES susceptibles d'être mutualisés à l'échelle de la région académique

- Arts plastiques
- Education musicale et chant choral
- Philosophie
- Espagnol
- Sciences économiques et sociales
- Physique-Chimie
- SVT
- Biotechnologies
- Documentation
- NSI, STI (CAPET) et « génies » (CAPLP)
- Lettres-HG / Lettres-LV



Les formations listées sur le graphique ci-dessus sont susceptibles de faire l'objet d'une mutualisation à l'échelle de la grande région académique.

Proposition de mutualisation RANA Arts plastiques

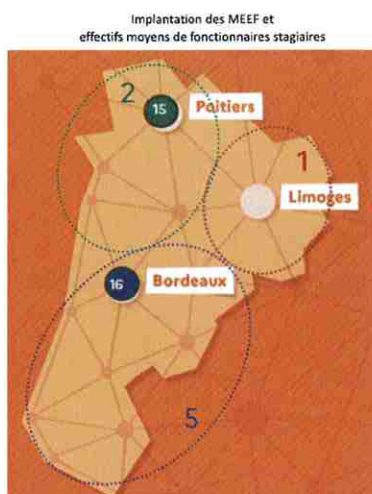


- Maintien uniquement à Bordeaux (UBM)
- Poitiers : « non ouverture » au profit de Bordeaux
NB : pas de master MEEF Arts plastiques à Poitiers aujourd'hui

Implantation actuelle des masters MEEF			Nombre moyen de FSTG par académie sur 4 ans (CAPES)	
Université	Site	CAL 2024	académie	Nombre de FSTG (CAPES)
UB/UBM	Bordeaux	30	Bordeaux	7
			Poitiers	3
			Limoges	?

La formation Arts plastiques sera localisée à Bordeaux, dans la mesure où il n'existe pas de parcours dédié à l'Université de Poitiers et à La Rochelle Université.

Proposition de mutualisation RANA Education musicale et chant choral

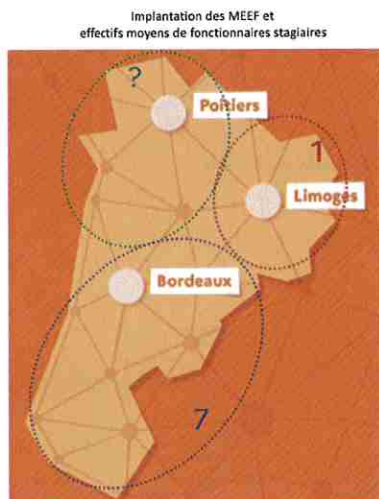


- Maintien uniquement à Poitiers

Implantation actuelle des masters MEEF			Nombre moyen de FSTG par académie sur 4 ans (CAPES)	
Université	Site	CAL 2024	Inst académie	Nombre de FSTG (CAPES)
UB/UBM	Bordeaux	16	Bordeaux	5
			Poitiers	2
Poitiers	Poitiers	15	Limoges	1

Concernant le chant choral et l'éducation musicale, le parcours sera maintenu uniquement à Poitiers.

Proposition de mutualisation RANA Philosophie



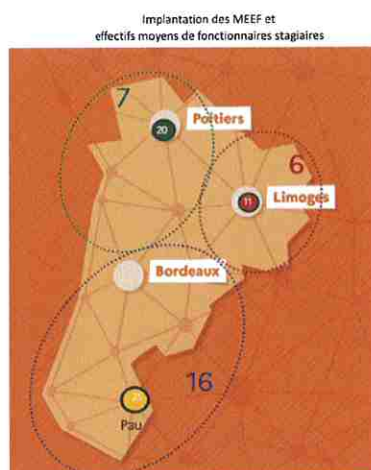
- Ouverture uniquement à UBM
- Poitiers : pas de parcours – non soutenable

NB : pas d'ouverture de M1-MEEF 2nd degré Philosophie en 2024 puis 2025 en RANA (formation non proposée sur Mon Master)

Implantation actuelle des masters MEEF					Nombre moyen de FSTG par académie sur 4 ans (CAPES)	
Université	Site	CAL 2024	Inscrits 2024	CAL 2025	académie	Nombre de FSTG (CAPES)
					Bordeaux	7
					Poitiers	0
					Limoges	1

Pour la rentrée 2026, le parcours philosophie n'ouvrira pas à Poitiers, et la formation sera réalisée à l'Université de Bordeaux Montaigne.

Proposition de mutualisation RANA Espagnol

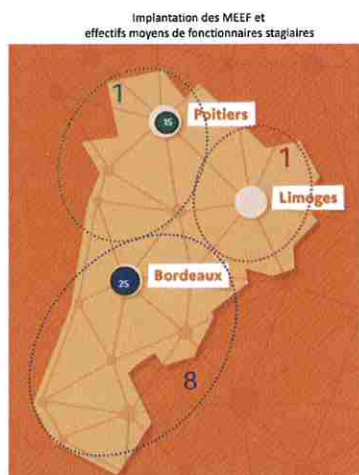


- Bordeaux : **parcours installé à l'UPPA avec appui de l'INSPE de Bordeaux**
- Mutualisation Limoges-Poitiers non aboutie
- Mutualisation à Limoges avec le parcours Anglais ?

Implantation actuelle des masters MEEF				Nombre moyen de FSTG par académie sur 4 ans (CAPES)	
Université	Site	CAL 2024	Inscrits 2024		
Limoges	Limoges	11	7		
Pau	Pau	25	11		
Poitiers	Poitiers	20	12		

Le parcours Espagnol fait l'objet d'une recommandation d'analyse des modalités de mutualisation entre l'Université de Poitiers et l'Université de Limoges, qui a été émise par l'Observatoire régional.

Proposition de mutualisation RANA SES (CAPES)



- Maintien à Bordeaux, développement pôle
- Poitiers : Effectifs trop faibles-Non ouverture M2E, vers Bordeaux

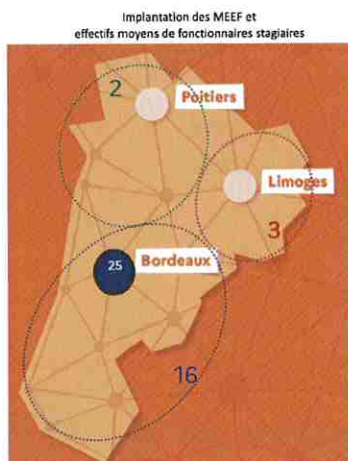
Implantation actuelle des masters MEEF

Nombre moyen de FSTG par académie
sur 4 ans (CAPES)

Université	CAL 2024	Inscrits 2024	CAL 2025	Nombre de FSTG (CAPES)
UB/UBM	25	21/13	25	
Poitiers	15	10	15	
Limoges				1

Le parcours Sciences Économiques et Sociales ne dispose pas d'effectifs suffisants pour pouvoir être maintenu à Poitiers (effectifs fluctuants, avec des années sans fonctionnaires stagiaires). Il a été proposé de fusionner le parcours avec économie-gestion, ce qui a été refusé par les référents du parcours. Cette situation n'a pas permis de disposer des arguments suffisants pour conserver la formation à Poitiers. En conséquence, l'Observatoire régional a décidé la polarisation de la discipline à l'Université de Bordeaux.

Proposition de mutualisation RANA Economie-gestion (CAPET)



- Bordeaux : poursuite de la mutualisation Eco-gestion CAPET/CAPLP pour trois parcours
- Poitiers : pas de parcours actuellement, partenariat avec Bordeaux si besoin

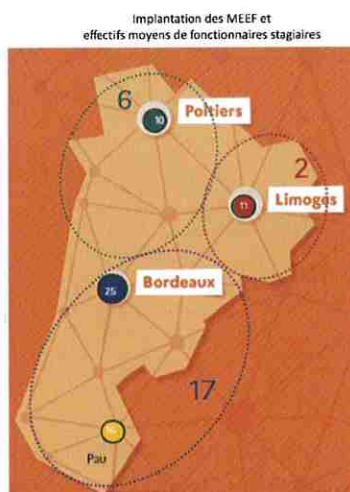
Implantation actuelle des masters MEEF

Nombre moyen de FSTG par académie sur 4 ans (CAPET)

Université		CAL 2024	Inscrits 2024	CAL 2025
UB/UBM	Economie gestion (CAPET/CAPLP)	25	25	25

En conséquence des décisions prises sur la discipline Sciences Économiques et Sociales, l'Économie-gestion sera également polarisée à l'Université de Bordeaux.

Proposition de mutualisation RANA Physique-Chimie



- Bordeaux : fermeture à Pau et maintien à Bordeaux
- Poitiers : mutualisation PLC et PLP (maths-physique-chimie)-soutenable grâce à la mutualisation
- Limoges : mutualisation avancée (40%) avec le parcours SVT

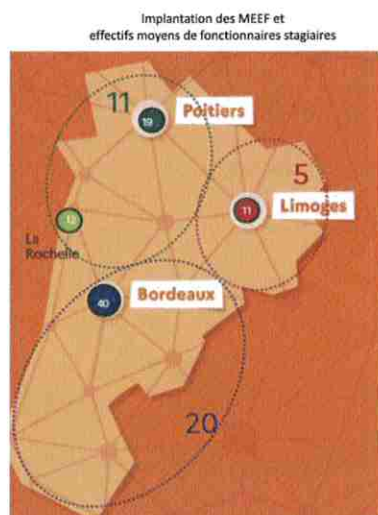
Implantation actuelle des masters MEEF

Nombre moyen de FSTG par académie sur 4 ans (CAPES)

Université	Site	CAL 2024	Inscrits 2024	CAL 2025	IG (CAPES)
UB/UBM	Bordeaux	25	20 / 13 ?	25	
Limoges	Limoges	11	7	11	
Pau	Pau	16	5	16	
Poitiers	Poitiers	10	6	10	

Concernant le parcours Physique-Chimie, les négociations de mutualisation avec l'Université de Limoges n'ont pas abouti. Dans ce contexte, il est plutôt envisagé à Poitiers une mutualisation entre PLC et PLP, afin de garantir la soutenabilité du parcours.

Proposition de mutualisation RANA SVT

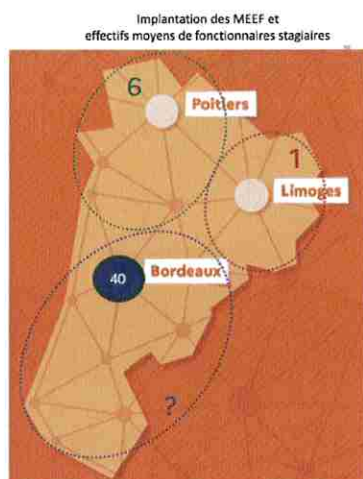


- Maintien à Bordeaux
- Poitiers : Fermeture à La Rochelle, ouverture M2E à l'UP
- Limoges : maintien avec mutualisation avancée (40%) avec le parcours physique-chimie

Implantation actuelle des masters MEEF

Université	Site	Nombre moyen de FSTG par académie sur 4 ans (CAPES)		
		CAL 2024	Inscrits 2024	CAL 2025
UB/UBM	SVT	35	25/32	40*
	Biotechnologies	15	7	
Limoges	Limoges	11	9	11
Poitiers	master unique SVT (CAPES) – biotechnologies-santé	19	10	19
La Rochelle	La Rochelle	12	11	12
				20

Proposition de mutualisation RANA Biotechnologies (CAPET)



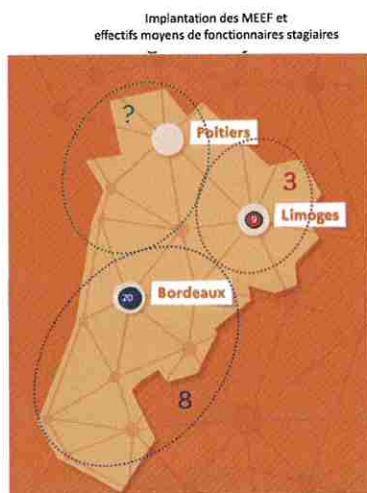
- Bordeaux : abandon CAPET biotechnologies (maintien parcours commun CAPES-SVT/CAPLP-biotechnologies)
- Poitiers : Arrimage avec SVT en réflexion

Implantation actuelle des masters MEEF

Université	Site	Nombre moyen de FSTG par académie sur 4 ans (CAPET)		
		CAL 2024	Inscrits 2024	CAL 2025
UB/UBM	SVT/biotechnologies	15	7	40 **
	master unique SVT (CAPES) – santé-environnement (CAPET-CAPLP)			
Limoges			1	

Dans la mesure où l'arrimage des Biotechnologies n'a pas été mis en œuvre avec SVT, la discipline va probablement rejoindre un parcours mutualisé commun à Bordeaux.

Proposition de mutualisation RANA Documentation

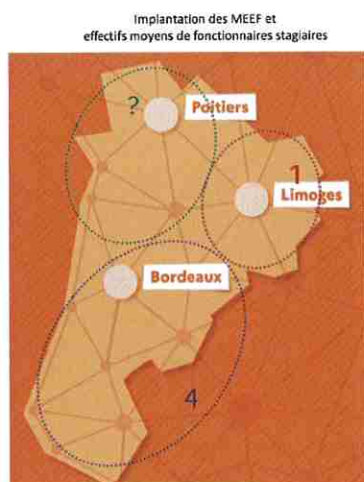


- Maintien à UB (distanciel ou hybride)
- Limoges : réflexion ouverte sur la pérennité du parcours
- Poitiers : pas de parcours ; partenariat avec Bordeaux si besoin

Implantation actuelle des masters MEEF				Nombre moyen de FSTG par académie sur 4 ans (CAPES)
Université	CAL 2024	Inscrits 2024	CAL 2025	STG (CAPES)
UB/UBM	20	14	20	
Limoges	9	5	9	
Poitiers				1
Angoulême				3

L'Université de Bordeaux récupèrera intégralement la formation en Documentation.

Proposition de mutualisation RANA NSI (CAPES) – SII (CAPET) – Génies (CAPLP)

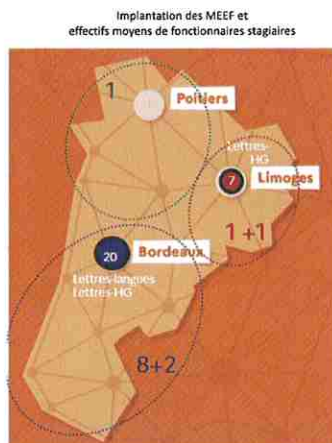


- Mutualisation des parcours NSI (CAPES), SII (CAPET) et « génies » (CAPLP) en un seul parcours sur le site d'Angoulême, avec berceaux FSTG coordonnés dans les trois académies

Implantation actuelle des masters MEEF					Nombre moyen de FSTG par académie sur 4 ans (CAPES)	
Université	Site	CAL 2024	Inscrits 2024	CAL 2025	académie	Nombre de FSTG (CAPES)
					Bordeaux	4
					Poitiers	?
					Limoges	1

La proposition de polarisation des disciplines, sur le site d'Angoulême (Université de Poitiers), a permis une décision d'ouverture sur ce site à partir de la rentrée 2026. L'Université de Bordeaux a quant à elle décidé de ne pas ouvrir ce parcours.

Proposition de mutualisation RANA Lettres-langues vivantes / Lettres-HG (CAPLP)



- Bordeaux
 - Lettres-langues (anglais) : poursuite de la mutualisation avec lettres-HG
 - Lettres-langues (espagnol) : abandon
- Poitiers :
 - Lettres-LV : pas de parcours. Non ouverture M2E, vers Bordeaux
- Limoges
 - Lettres-HG : abandon

Implantation actuelle des masters MEEF

Nombre moyen de FSTG par académie sur 4 ans (CAPLP)

Université		CAL 2024	Inscrits 2024	CAL 2025
UB/UBM	Lettres HG / Lettres langues	15	15	20*
	Lettres HG / Lettres langues	10	4	
	Lettres-langues / Lettres HG (CAPLP)			
	Lettres-langues (CAPLP) et Lettres-HG (CAPLP)	7	0	7
	Lettres - HG			
Poitiers	Lettres / histoire-géo : 1			
	Langues vivantes / lettres : 1			
	Lettres / histoire-géo : 1			

Il n'y a actuellement pas de parcours à l'UP et à LRU. Les parcours seront donc entièrement localisés à Bordeaux.

Masters M2E-CAPES/CAPET/CAPLP susceptibles d'être mutualisés à l'échelle nationale

- CAPES :
 - Langues rares : allemand, italien
- CAPLP
 - Design métiers d'art
 - Hôtellerie-restauration
 - Sciences et techniques médico-sociales



Arbitrages non finalisés

Concernant l'allemand et l'italien, une polarisation nationale serait prévue en Île-de-France.

S'agissant des CAPLP « Design et métiers d'arts », « Hôtellerie-restauration » et « Sciences et techniques médico-sociales », ils seront également très probablement polarisés au niveau national.

Denis Alamargot précise que cette cartographie des formations est en phase de stabilisation, mais que les arbitrages définitifs seront prochainement communiqués.

Il indique également que ces éléments de contexte auront des conséquences sur l'affectation académique des étudiants, ainsi que sur leur lieu de formation en Master.

Cécile Lalanne indique que, dans les commissions MonMaster, les étudiants locaux ne seront pas nécessairement priorités. L'affectation à un site de formation dépendra du rang de classement au concours, et des vœux des lauréats. Sur les 2 années du M2E, la formation sera dispensée dans la même académie.

Jean-Charles Thévenot note la nécessité de prévoir des berceaux de stage en cohérence avec le pôle de formation (notamment en bordure de frontière inter-académique), dans le cas où l'affectation au concours interviendrait dans une académie différente de celle de la formation.

Denis Alamargot indique que cette problématique fait déjà l'objet d'un travail avec les présidents d'universités, les directions d'INSPÉ et les directions d'EAFC.

Amandine Courtadon demande si, dans ce contexte, une réflexion a pu être menée concernant les conditions de logement et de remboursement de transport des étudiants.

Denis Alamargot souligne qu'il y a une question de choix des bassins (besoins, possibilités de tutorat...). Dans le cas où aucune solution satisfaisante ne pourrait être trouvée, la question de la co-modalité de formation pourrait être envisagée. Il indique que la mutualisation des parcours mathématiques et histoire-géographie soulève également les mêmes problématiques.

Christelle Fredon prévient que cette situation risque de susciter un problème d'attractivité de ces concours dans notre académie, dans la mesure où un certain nombre d'agents ne sont actuellement pas véhiculés.

Nicolas Vibert propose que ces différentes questions soient abordées dans le cadre du groupe de travail portant sur la mise en stage.

Jean-Charles Thévenot souhaite faire part du mécontentement de certains collègues inspecteur-trices du Rectorat, qui ont appris certaines de ces informations par le biais de formateurs de l'INSPÉ, notamment en ce qui concerne les potentielles fermetures de parcours dans l'académie. Sur ce point, Cécile Lalanne et Denis Alamargot soulignent que le Rectorat est représenté dans l'Observatoire régional, et qu'il appartient au Recteur, ou à ses représentant-es, de communiquer en interne sur les travaux de l'Observatoire. Cette communication auprès des inspecteur-trices ne relève pas des prérogatives du Directeur de l'INSPÉ.

En outre, Jean-Charles Thévenot déclare que les inspecteur-trices s'interrogent sur leur éventuelle participation à la construction des maquettes d'enseignement de l'INSPÉ, notamment dans ce contexte de polarisation des formations, suscitant la crainte d'une centralisation majeure des formations dans l'académie de Bordeaux. Les inspecteur-trices s'interrogent aussi sur les mutualisations envisagées entre l'Université de Poitiers et La Rochelle Université.

Concernant l'élaboration des maquettes de formation, Cécile Lalanne explique que l'INSPÉ est en phase d'opérationnalisation, sur des aspects techniques globaux (volume des heures par

enseignement, UE, semestres et années, nombre d'ECTS...). Le travail sur la définition précise du plan de formation n'a pas encore débuté, et ne sera initié qu'à partir de début 2026.

S'agissant des mutualisations entre l'Université de Poitiers et la Rochelle Université, Cécile Lalanne indique qu'elles sont en cours d'étude, et que les modalités examinées feront l'objet d'un point d'information durant la séance en cours. Elle précise que rien n'est encore acté pour le moment.

Au terme de plusieurs échanges en séance, les membres du COSP soulignent, de manière plus générale, une situation de déstabilisation, liée à la découverte progressive des différents impacts de la réforme, qui n'avaient pas pu tous être identifiés jusqu'alors.

3.3 Maquettes de formation : rappels des cadrages ministériels et des deux universités, état d'avancement de la formalisation des maquettes (Blocs, UE/EC, MCC)

- **Se situer dans les cadrages nationaux et universitaires :**

Liste des éléments à prendre en compte :

Cadrages nationaux :

- Arrêté de la licence LPE
- Arrêtés des masters M2E
- Référentiels des compétences métiers
- Référentiels de formation (généraux et spécifiques)

Cadrages universitaires :

- Cadrage des licences
- Cadrage des masters
- Cadrage des MCCC
- Charte et règlement des examens
- Éléments du dossier d'accréditation

Sous condition de mise en œuvre à moyen constant



1 - Drive INSPE Académique (informations stabilisées)

Denis Alamargot précise en séance que les membres du COSP bénéficient d'un accès au Drive Académique de l'INSPE, via la plateforme en ligne BeeProf.

Notions de blocs au sein de la LPE :

BLOCS DE FORMATION DE LA LPE	Volume horaire	ECTS
Bloc 1 - S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	1110 heures (env 70%)	125 ECTS
Bloc 2 - Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage	120 heures (env 8%)	15 ECTS
Bloc 3 - S'approprier le cadre institutionnel d'exercice du métier	120 heures (env 8%)	15 ECTS
Bloc 4 - Construire son projet professionnel	120 heures (env 8%)	15 ECTS
+ Adaptation à chaque territoire	Au moins 100 heures (env 6,4%)	10 ECTS
TOTAL + au moins 10 semaines de stage	Au moins 1570 heures	180 ECTS

Les blocs au sein du M2E 2nd degré PLC :

Blocs du master mention « Professorat du second degré »	Volume horaire	Crédits ECTS
Bloc 1 - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage	480 heures (62 %)	60 ECTS
Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	120 heures (15 %)	16 ECTS
Bloc 3 – Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	100 heures (13 %)	12 ECTS
Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	80 heures (11 %)	12 ECTS
Stage en responsabilité du M2		20 ECTS
Possibilité d'ADAPTATION À CHAQUE TERRITOIRE de 5 % (au sein ou entre blocs)		
TOTAL (hors stages)	780 heures	120 ECTS

Part des praticiens (mises à disposition et services partagés) :

Conformément au décret du 17 avril 2025, l'objectif est d'atteindre **50% d'heures de formation assurées par des praticiens à l'horizon 2030**.

Actuellement à 35% (8% rectorat et 27% INSPÉ), cette proportion suppose une progression de 15 points en cinq ans.

- Une **trajectoire quinquennale (2025-2030)** vers ces 50% du temps de formation assurés par des praticiens est prévue, d'une part en recrutant des praticiens en temps-complets à l'université pour 25% des heures de praticiens, d'autre part en faisant intervenir des praticiens toujours en poste, pour les 25% restants, avec un suivi de la progression annuelle et des bilans intermédiaires ;

- **Modalités de mobilisation des praticiens** : services partagés (SP), mises à disposition (MD), vacations et missions universitaires valorisées.

Formalisation des maquettes de formation :

Processus pour l'élaboration des « maquettes » : quatre étapes

A partir des cadrages, des arrêtés, des référentiels mais aussi de notre existant, de nos équipes en présence, de nos expertises, de la préfiguration d'une répartition équitable des services :

- Répartir les volumes horaires et grandes thématiques telles que définis dans les Blocs dans des UE/EC/semestre en tenant compte des cadrages universitaires ;
- Répartir les ECTS dans les UE d'un même semestre sur la base des volumes horaires ;
- Déduire le nombre d'évaluations (MCCC) sur la base des ECTS répartis ;
- Travailler en atelier (à coût constant et selon le cadrage des universités) :
 - o la ventilation ultime des heures dans les semestres pour une discipline,
 - o la nature des interventions (CM, TD, TP, PPD) par semestres,
 - o la nature des évaluations, dont le nombre est défini par le nombre d'ECTS d'une UE...

A ce stade :

- **maquette** = structure organisationnelle élaborée à partir de paramètres formels ainsi que sur la double base de la précédente maquette et des blocs imposés (au regard du contexte : « préservante », la « moins contraignante possible »).

Dans la semaine qui suit la journée académique, avant la soumission au CI : calcul des coûts de mise en œuvre, arbitrage (coût constant) - version consolidée.

- **plan de formation** = dans la structure de la maquette : reprises/créations des contenus ; définition des interventions ; constitution des équipes pluri-catégorielles (formateurs à temps plein, formateurs praticiens à temps partiel - MD, SP, vacataires - plan de montée en charge sur 5 ans) ; modalités de collaboration des équipes au sein des disciplines (EC, UE) ; dispositifs de mise en stage et suivi de stage dans les UE ou les blocs ; coordination des interventions entre EC, UE, blocs ; livrets étudiants,... vers la rentrée...

- ne pas oublier : chaque année, la maquette peut être ajustée, modifiée...

Maquettes de formation : coût constant

Denis Alamargot déclare que l'INSPÉ travaille actuellement au calcul des coûts de mise en œuvre des nouvelles maquettes de formation.

À l'Université de Poitiers, le calcul des coûts s'appuie sur le quotient « Nombre d'heures / étudiants, aussi dit « H/E ». À l'heure actuelle, le quotient H/E de l'INSPÉ est de 20 heures par étudiant. Cela comprend, en dehors de la maquette, les visites de stages, qui sont de 5h/étudiant, une pratique à laquelle l'INSPÉ ne souhaite pas renoncer, mais qui s'avère coûteuse. En outre, il faut également comptabiliser le suivi des mémoires à raison de 1h par étudiant par année. Ce qui correspond à un total de 7h par étudiant supplémentaires, par rapport à la maquette d'enseignement.

Budget de projet « INSPE »

Évolution de la mise en œuvre des formations à l'INSPE (HeqTD) - UP
[2022-2023] versus [2023-2024]

Offre de formation (RH) hors LRU	Total heures 22/23	Total heures 23/24
MEEF1 mention 1er degré	8640,69	8594,75
MEEF2 mention 2nd degré	11564,73	11591,78
Transversal	1945,1	1783,94
Parcours Allemand	254,45	237,54
Parcours Anglais	725,71	778,8
Parcours Espagnol	719,56	678,05
Parcours Lettres	740,4	716,48
Parcours Italien	289,21	336,66
Parcours Education musicale	650,45	694,45
Parcours EPS	1950,28	1977,29
Parcours HIST-GEO*	763,77	827,5
Parcours SES	763,12	738,39
Parcours MATHS*	652	646,73
Parcours SVT*	715,69	784,37
Parcours SII	652,01	643,64
Parcours SC PHY	742,98	747,94
MEEF3 mention EE	1049,68	971,3
MEEF4 mention PIF	1679,06	1457,5
FACO	720,43	540,34
IPHD	958,63	917,16
Référentiel	1318,06	1199
Formation PEES	3967,31	3186,44
PEES-PE-DIU	1580,96	966,5
PEES-PE-DU	390	367,96
PEES-PLC-EE-DIU	1782,55	1635
PEES-PLC-EE-DU	213,8	216,98
Formation Continue rectorat	118,5	100,5
CAFIPEMF	45	36
CAFFA	0	0
CAPPEI	73,5	64,5
TOTAL EN HTD	28 338,03 HTD	27 101,27 HTD
TOTAL EN EUROS	4 460 082,43€	4 808 121,22€
	100%	100%

Denis Alamargot explique que la mise en œuvre de la formation INSPÉ, à l'Université de Poitiers correspond à 28 338 heures. Ce montant a pu être diminué à 27 101 heures en 2023/2024, suite à des efforts de rationalisation. Les données relatives à l'année 2024/2025 sont en cours de consolidation.

Un travail de formalisation est également en cours pour La Rochelle Université, qui est assujettie au même calcul des coûts, avec des modalités d'analyse et de formation différentes.

Dans le cas d'une mutualisation, il faudra donc veiller à ce que des articulations concrètes s'opèrent. A partir du moment où il y a mutualisation, il y a un lien pédagogique ou de soutenabilité.

Ce qui motive les mutualisations à l'échelle régionale ou académique, c'est notamment un gain de soutenabilité.

Bilan de la mise en place du contrôle terminal

Gains espérés du passage en contrôle terminal :

- Ne pas utiliser des heures de cours pour mettre en place des écrits sur table
- Ne pas faire plusieurs évaluations alors que l'EC comprend très peu d'heures de cours
- Permettre aux étudiants d'avoir une session de rattrapage.

Contraintes rencontrées :

- Calendrier annuel de la formation amputé de semaines de cours :
de 2 semaines aux semestres impairs,
de plus de 8 semaines aux semestres pairs.
- Calendrier des évaluations retravaillé à de nombreuses reprises (événements, dates de concours...)
- Procédure d'organisation des écrits sur table en examens terminaux qui mobilise, pour les 2 sessions :
 - Les responsables de sites, et délégués : prise en compte dans les emplois du temps,
 - Les responsables de mention : relecture des sujets,
 - Les services de la scolarité : impression des sujets, mise sous clé, convocations, affichage, anonymat, préparation des copies, feuilles d'émargement...
 - Les services logistiques : mise en place des salles,
 - 2 surveillants même pour un étudiant.
- Un étudiant absent à une évaluation doit repasser toutes les évaluations en CT de l'UE.

Le calendrier, différent pour les étudiants ERASMUS, peut-être problématique, les concernant, pour les 2ndes sessions.

Mathilde Foucherault soumet une interrogation relative aux modalités d'évaluations envisagées avec l'arrivée de l'intelligence artificielle.

Cécile Lalanne répond que l'INSPÉ travaille actuellement sur les postures d'évaluation. Pour ce faire, un chantier sur l'IA a été mis en place, visant au développement d'un regard critique par rapport à l'IA, et au déploiement privilégié d'épreuves orales ou d'écrits sur table (au détriment des « productions écrites »).

CM, TD, TP, PPD : quelles définitions ?

Actuellement au sein de la maquette MEEF (toute mention confondue) :

13,4 % de CM / 28,5 % de TD / 40,3 % de TP / 17,8% de PPD (pratique pédagogique diversifiée).

	Licence	Master
CM	1200h	Au maximum 46%
TD/TP		Au moins 40%
PPD	300h	Au moins 14%

Caractéristiques	CM	TD	TP
Objectif principal	Transmission de connaissances théoriques ou conceptuelles	Application et approfondissement des notions vues en cours	Manipulation et expérimentation en situation concrète
Effectifs pour l'INSPE	Supérieur à 40	40	20
Rôle de l'étudiant	Ecoute, prise de notes, participation à des QCM...	Réalisation d'exercices d'application, d'études de cas, d'analyse, échanges...	Recherche et mise en oeuvre de protocole d'expérimentation, relevé de résultats, rédaction de comptes rendus.
Heures équivalent TD	1,5h	1h	1h

PPD	Descriptif	Exemple	Heures éq TD
Classe inversée	En amont : contenus mis à disposition Face à face pour consolider + mettre en application	En amont : capsules, ressources, autographie, activités sur plateforme... Face à face explication en fonction des besoins, entraînements...	CM x 1,5 TD x 1 x nbre de groupe TP x 1 x nbre de groupe Autonomie x 1
Plateforme en autonomie	Consignes et travaux déposés et à déposer en autonomie sur UPdago Travaux avec correction automatique	Parcours scénarisé sur Updago Plateformes MOTIVE, TEDS, PIX	1h étudiant = 1,3 eq TD
Suivi individualisé sur plateforme	Consignes et travaux déposés et à déposer sur UPdago avec le suivi personnalisé d'un enseignant	Parcours scénarisé sur Updago avec : - chat, - retours et conseils de l'enseignant via la boîte de dépôt,	1h étudiant = 1,3 eq TD

PPD	Descriptif	Exemple	Heures éq TD
Simulation et jeux pédagogiques	Apprentissage avec remédiation par le jeu, la simulation	Jeux de rôles, jeux sérieux, jeux vidéos Simulation de réunion parents profs, mise en situation d'élèves	1h étudiant = 1 eq TD Effectif : groupe TD
Pédagogie par projet	Réalisation d'un projet à partir d'un cahier des charges ou de consignes.	Etudes de cas, conception de séquences cadencées par des revues de projet.	1h étudiant = 1 eq TD Effectif : groupe TD

Maquettes de formation : Blocs, UE/EC, MCC...:

Denis Alamargot présente en séance les projets de maquettes de la LPE et des M2E.

LPE :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1-TEWC2FcDDZDSMtPj-J8-FBEcnfsfJ-5/edit?gid=168200944#gid=168200944>

M2E mention professorat des écoles :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1lIzxFqwR3yuxllgBazXHMZstmwq-fsBY/edit?gid=790786452#gid=790786452>

- M2E mention professorat du second degré :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1y0biztV2vysuhmi2XA_CsSLUKQXaquv0/edit?gid=790786452#gid=790786452

Actuellement en cours :

- ventilation des heures en CM, TD, TP et PPD sur des critères pédagogiques
- calcul des coûts - dialogue de gestion avec les départements et mentions

Denis Alamargot souligne que, suite à de précédents échanges en séance, un travail de répartition, des enseignements de renforcement notamment, a permis de positionner des cours de langues à chaque semestre de la licence.

Concernant l'élaboration des maquettes de M2E, il est précisé que les équipes ont travaillé à la déclinaison des référentiels nationaux, et des cadrages des établissements, dans la perspective d'une préparation au métier d'enseignant. Il est important de souligner que cette formation n'a désormais plus pour objet la préparation au concours (à l'exception des étudiant-es non lauréat-es qui seront accueilli-es).

Pour le 2nd degré, un renforcement disciplinaire de 110h à 120h est envisagé. Ce renforcement serait à mettre en œuvre en collaboration avec les composantes disciplinaires de l'Université de Poitiers. En cohérence avec la vocation de la formation, le reste de la formation devra porter sur la didactique de la discipline.

Jean-Sébastien Noël note des dissymétries problématiques dans les maquettes présentées, qui prévoient un nombre variable d'ECTS selon les différentes UE. Il déclare que ces différences de ratio entre le nombre d'heures d'enseignement, et les ECTS associés, est un élément de préoccupation pour La Rochelle Université.

Cécile Lalanne explique qu'une partie des variations s'expliquent par le positionnement des cours de langues sur les différents semestres. En outre, il a été nécessaire de jongler entre les ECTS, imposés par le cadrage national, et le nombre d'ECTS par UE, par semestre et par année.

Cécile Lalanne souligne également que le ratio ECTS/nombre d'heures doit considérer le volume d'heures de travail étudiant, notamment pour les UE comprenant le stage.

-- Grégory Mousserion est contraint de quitter la séance à 12h01 --

Denis Alamargot indique que le stage fera l'objet d'une évaluation, dont les modalités sont en cours de discussion.

-- Jean-Sébastien Noël est contraint de quitter la séance à 12h09 --

3.4 Principes de mutualisation des parcours M2E 2nd degré « Mathématiques » et « Histoire-Géographie » entre les deux universités partenaires

Éléments de problématiques pour mutualiser :

- Pour chacune des deux disciplines « Mathématiques » et « Histoire-Géographie » :

- Quels EC/UE doit-on mutualiser ? (dans un contexte de co-accréditation)
 - Quelles modalités (co-modalités, sites de formation) ?
 - Quels effectifs étudiants respectifs ?
 - Quelles forces en présence des équipes de formateurs (dont praticiens) ?
 - Quel gain en soutenabilité ? Le critère d'arbitrage majeur de la mutualisation
- **Formation « disciplinaire » :**
 Blocs 1 - renforcement pour enseigner et mise en œuvre de la didactique de la discipline
 - **Formation « transversale » :**
 - Blocs 2, 3 et 4 - connaissances des élèves, des contextes et du métier, mémoire de recherche - mutualisés à l'UP (toutes disciplines confondues), mutualisés à LRU avec le 1er degré
 - **Modalités de mise en stage : deux contraintes différentes entre**
 En M1 : 1/3 temps (12 semaines SPA) - variation autour du lieu du site de formation
 En M2 : 1/2 temps (16 semaines SR) - dans l'académie, en poste

Pas d'ouverture bi-annuelle en quinconce, au regard de l'impact d'une telle organisation sur la mise en stage et les services d'enseignement.

3.5 Délimitation des groupes de travail ad-hoc COSP-CI, agenda et calendrier

- **Réponses et constitution des groupes :**

Denis Alamargot présente la composition des différents groupes de travail émanant du COSP et du CI, qui traiteront de thématiques de travail identifiées dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la formation et du recrutement des enseignants.

Il indique que l'objectif est d'avoir des groupes relativement représentatifs, qui pourront être complétés par des collègues IA-IPR.

Mise en stage en LPE et M2E

Alexandra Demuth
 Alison Charamon
 Anne Boucker
 Anne-Cécile Picard
 Cécile Lalanne
 Corinne Chaminade
 Christelle Fredon
 Christian Fradin
 Christophe Brunet
 Claire Carrin
 Daniel Lardeau
 Denis Alamargot
 Effrosyni Lamprou
 Florent Blin
 François Lecellier
 Jean-Charles Thévenot
 Jean-Hugues Brondin

Jessy Gandon
katy Garnier-Colas
Laurent Goumy
Sabrina Thévenet
Sandrine Ravailleau
Stéphanie Kiener Habrioux

Préparation au CRPE

Anne-Cécile Picard
Cécile Lalanne
Christophe Brunet
Denis Alamargot
Effrosyni Lamprou
Florent Blin
Jessy Gandon
Marie-Aude Cezac
Mathieu Leclerc
Nicolas Epinoux
Sandrine Diebolt
Sandrine Ravailleau

Mémoire de recherche professionnalisant

Denis Alamargot
Effrosyni Lamprou
Mathilde Foucherault
Muriel Coret
Nicolas Epinoux
Nicolas Vibert
Nolwenn Quere
Sabrina Thévenet
Sandrine Diebolt
Sophie Beltran-Bech

Équipes pluri-catégorielles

Anne Boucker
Christelle Fredon
Christophe Brunet
David Févin
Denis Alamargot
François Lecellier
Jean-Hugues Brondin
Jessy Gandon
katy Garnier-Colas
Laurent Goumy
Muriel Coret
Nicolas Epinoux
Nolwenn Quere

- **Agenda et calendrier :**

Les membres du COSP conviennent qu'il faut organiser une réunion de chaque groupe de travail par mois (sur un créneau de 2h), entre mi-janvier et avril.

Denis Alamargot annonce qu'il va prochainement faire passer un sondage pour fixer ces réunions.

En outre, Nicolas Vibert suggère que chaque GT définisse assez vite un animateur.

En préparation de ces séances de travail, il est proposé de formaliser et lister les problématiques qui se posent, afin de disposer d'une base de travail.

La question de la mise en stage :

Définir les critères de choix des lieux de stage

LPE : Stages : 10 semaines (dont 6 au moins en école primaire)

Objectif : élaborer un cadre partagé pour le repérage, la sélection et l'affectation des lieux de stage.

Questions-clés :

- Quels sont les critères de qualité d'un lieu de stage (école et équipe pédagogique) ?
- Faut-il articuler ces critères différemment selon le niveau de formation (LPE vs M2E) ?
- Comment prendre en compte la diversité des contextes : ruralité, éducation prioritaire, écoles expérimentales ?

Productions attendues :

- Grille de critères de qualité des sites de stage
- Proposition de cartographie des lieux de stage répartis par département

Articulation rectorat / DSDEN / INSPE : quel pilotage partagé de la mise en stage ?

Objectif : clarifier les rôles et responsabilités de chaque acteur dans l'organisation et le pilotage des stages.

Questions-clés :

- Comment formaliser un calendrier académique de pilotage des stages ?
- Quelle régulation commune en cas de tension sur les capacités d'accueil ?
- Quel rôle opérationnel pour les DSDEN (désignation des PEMF, répartition géographique, suivi) ?

Productions attendues :

- Schéma de pilotage rectorat–DSDEN–INSPE
- Protocole de désignation des tuteurs et de validation des écoles d'accueil

Formation et accompagnement des tuteurs et PEMF en lien avec l'INSPE

Objectif : proposer une formation continue cohérente des tuteurs d'étudiants en LPE et M2E.

Questions-clés :

- Quelles différences entre tutorat en LPE (stages d'initiation) et en M2E (stages en responsabilité) ?
- Quels contenus pour une formation inter-degrés, inter-sites ?
- Quelle reconnaissance institutionnelle et quels temps de concertation ?

Productions attendues :

- Cahier des charges de la formation des tuteurs (PEMF et enseignants accueillants)
- Planning de formation académique mutualisée/plateforme - rôle de l'INSPE

Suivi, évaluation et retour sur les stages

Objectif : construire ou adapter des outils de suivi et d'évaluation progressifs, en lien avec les référentiels de compétences.

Questions-clés :

- Comment articuler carnet de stage, grille d'observation, retour réflexif et entretien tripartite ?
- Comment adapter les outils au niveau de formation (L1 à M2) ?
- Quels espaces de partage des retours de stage entre formateurs et tuteurs ?

Productions attendues :

- Modèles de carnets de stage LPE / M2E
- Grilles d'observation partagées entre terrain et INSPE
- Proposition de modalités de restitution post-stage (oraux réflexifs, portfolios...)

Logique de progressivité et de professionnalisation

Objectif : aider à définir les attendus progressifs en stage entre L1 et M2.

Questions-clés :

- Quelles compétences sont attendues en L1, L2, L3, puis M1, M2 ?
- Comment construire un parcours de stage cohérent dans la durée (exposition à la diversité des publics, montée en responsabilité) ?
- Quels liens entre les stages et les unités d'enseignement/blocs à l'INSPE ?

Productions attendues :

- Tableau de progression des compétences professionnelles (en lien avec le stage)
- Planning-type de stages LPE / M2E (dossier d'accréditation)

-- Pascal Génot est contraint de quitter la séance à 12h41 --

-- Stéphanie Gay est contraint de quitter la séance à 12h44 --

-- Sophie Beltran-Bech est contrainte de quitter la séance à 12h46 --

Jean-Charles Thévenot souligne qu'il faudra veiller aux modalités de stages qui seront proposées en M2.

La question de la préparation CRPE :

Construire une trajectoire de préparation au CRPE dans la LPE

Objectif : identifier les leviers pour une montée en compétence progressive vers les épreuves de L3.

Questions-clés :

- Quelles compétences disciplinaires et didactiques viser en L1, L2 et L3 ?
- Quels sont les formats d'accompagnement efficaces (modules, tutorat, stages, auto-formation) ?
- Comment expliciter les attendus du concours sans créer d'effet anxiogène ?

Productions attendues :

- Grille de progression des compétences visées par bloc de formation
- Trame de modules « préparation concours » en L2 et L3
- Recommandations pour l'intégration des attendus du concours dans les UE

L'accompagnement méthodologique aux épreuves écrites (si pas de coupe-file / fast-track)

Objectif : proposer des dispositifs graduels d'entraînement aux épreuves disciplinaires.

Questions-clés :

- Comment familiariser progressivement les étudiants avec les formats du concours (français / mathématiques / épreuve disciplinaire d'application) ?
- Quels dispositifs mettre en place : devoirs sur table, séances d'entraînement, corrections collectives, tutorat, outils numériques ?
- Comment prendre en compte l'hétérogénéité des profils (licences d'origine, parcours antérieurs) ?

Productions attendues :

- Banques de sujets types (français, mathématiques, épreuves à options)
- Protocole d'organisation de devoirs blancs et de corrections formatives
- Guide à destination des formateurs disciplinaires

Préparer les épreuves orales dès la licence (avec la possibilité du coupe-file / fast-track)

Objectif : intégrer une première culture de la posture professionnelle et de l'oralité argumentée.

Questions-clés :

- Comment développer les compétences attendues à l'oral (exposé structuré, analyse, interaction) dès la LPE ?
- Quelles mises en situation formatives (jeux de rôle, simulations, feedback vidéo) peuvent être déployées ?
- Comment articuler cela avec les stages et les retours d'expérience terrain ?

Productions attendues :

- Scénarios de mises en situation orale (avec documentation, grille de feedback)
- Modèles de dossiers oraux à construire en L3
- Ateliers de prise de parole professionnelle intégrés dans le parcours

Suivi individualisé et stratégie de réussite au concours

Objectif : structurer un accompagnement personnalisé des étudiants dans leur préparation.

Questions-clés :

- Comment identifier les besoins spécifiques des étudiants (repérage précoce, autoévaluation) ?
- Quelles modalités de tutorat, de mentorat ou de « groupes d'entraînement » sont envisageables ?
- Quels rôles pour les anciens lauréats, les formateurs, les tuteurs, les inspecteurs ?

Productions attendues :

- Fiche de suivi de progression vers le concours (compétences / scores / ressenti)
- Organisation d'un tutorat entre pairs (étudiants M2 – étudiants L3)
- Dispositif de simulation CRPE avec jury mixte

Préparation au CRPE et formation professionnelle : quelle articulation ?

Objectif : éviter que la logique de concours ne « dénature » la formation et la posture réflexive.

Questions-clés :

- Comment éviter que la préparation concours ne prenne le pas sur la professionnalisation (stratégie étudiante) ?
- Comment intégrer la préparation au sein des enseignements (sans superposer) ?
- Quel équilibre entre évaluation certificative et formative dans les mises en situation (et suivi de stage) ?

Productions attendues :

- Schéma d'intégration des attendus du concours dans les unités de formation
- Modèle d'alternance entre apports de contenus, entraînements et retours réflexifs
- Proposition de module transversal « se préparer à entrer dans le métier »

La question du mémoire de recherche :
(en attente d'un cadrage plus précis)

La question des équipes pluri-catégorielles :

Structuration des équipes pluri-catégorielles par blocs et par UE

Objectif : Définir une organisation stable, lisible et efficiente des équipes pluri-catégorielles, garantissant l'articulation entre approches théoriques, didactiques et pratiques professionnelles, et assurant la présence de 50 % du temps de formation assuré par des praticiens conformément aux textes, sur les 5 ans (2030).

Questions-clés :

- Comment répartir les rôles entre enseignants-chercheurs, PRAG/PRCE et praticiens (MD et SP) selon les blocs et les UE ?
- Quels critères pour constituer une équipe pluri-catégorielle équilibrée (expertises, service, sites, continuité LPE–M2E) ?

- Comment articuler missions, apports et responsabilités pour assurer la cohérence pédagogique au sein d'un bloc ?
- Comment intégrer les praticiens dans une organisation universitaire (service, temps de présence, rôle dans l'ingénierie de formation) ?
- Comment maintenir pour les praticiens, notamment en service partagé, une promotion de carrière équitable ?

Productions attendues :

- Schémas types de composition d'équipe pour chaque bloc et UE (avec ratios et rôles).
- Fiches-rôles par catégorie de formateur (MD, SP, 1er degré, 2nd degré).
- Guide opérationnel de répartition des charges d'enseignement dans les équipes pluri-catégorielles.

Modalités de concertation, coordination et pilotage des équipes

Objectif : Garantir un fonctionnement collectif régulier, anticipé et pilotable, permettant un suivi continu des enseignements, des stages et de la progression des étudiants.

Questions-clés :

- Comment organiser la concertation régulière entre formateurs (préparation, ajustements, régulations) ?
- Quelle présence des praticiens aux réunions des instances de l'INSPE, selon les statuts ?
- Quels formats de réunions (rythme, supports, méthodes de travail) pour assurer la cohérence inter-UE ?
- Comment documenter, suivre et évaluer le fonctionnement des équipes au fil de l'année universitaire ?

Productions attendues :

- Charte de fonctionnement des équipes pluri-catégorielles (organisation, fréquence des réunions, responsabilités).
- Modèles d'ordre du jour, comptes-rendus, feuilles de route d'équipe.
- Tableau de bord annuel de pilotage de bloc (objectifs, indicateurs, régulations).

Outils collaboratifs, ressources partagées et harmonisation des pratiques

Objectif : Outiller les équipes pour travailler ensemble efficacement, partager les supports, harmoniser les modalités d'évaluation et assurer la cohérence pédagogique sur l'ensemble des sites et parcours.

Questions-clés :

- Quels outils numériques collaboratifs privilégier (ENT, Drive, plateformes, calendriers partagés) ?
- Comment constituer une banque commune de ressources disciplinaires, didactiques et professionnelles ?
- Comment harmoniser les modalités d'évaluation, les attentes, les consignes et les supports étudiants ?
- Quels outils permettent d'adosser la formation aux référentiels (concours, blocs, compétences professionnelles) ?

Productions attendues :

- Kit collaboratif des équipes pluri-catégorielles (arborescence commune, protocoles d'usage, supports types).
- Banque de ressources mutualisées (situations professionnelles, scénarios de stage, documents-types d'UE). Modèles communs : grilles d'évaluation, formats de consignes, trames de séquences et d'analyses de pratiques.

Articulation formation–stage et positionnement des praticiens dans l'accompagnement des étudiants

Objectif : Assurer la cohérence entre enseignements, stages (SOPA/SPA/STAR), analyse de pratiques et accompagnement professionnalisant, en intégrant pleinement le rôle des praticiens dans l'ingénierie de formation.

Questions-clés :

- Comment répartir les responsabilités d'accompagnement entre praticiens, enseignants-chercheurs et PRAG/PRCE ?
- Comment articuler préparation du stage, exploitation pédagogique, analyse réflexive et retour d'expérience ?
- Quels protocoles communs pour le tutorat, les visites, les suivis de stage et les évaluations ?
- Comment s'assurer que les situations professionnelles rencontrées en stage nourrissent les UE des blocs 1, 2 et 4 ?

Productions attendues :

- Protocole d'articulation formation–stage (rôles, temporalités, documents à produire).
- Outils de suivi et d'analyse de pratiques (fiches d'observation, guides de visite, trames d'entretien réflexif). Modèles de parcours « stage + formation » intégrés par bloc (B1 : situations d'enseignement ; B2 : adaptation et différenciation ; B4 : développement professionnel et analyse réflexive).

4. Questions diverses :

Plusieurs questions diverses sont évoquées en fin de séance.

Denis Alamargot annonce l'organisation d'une journée d'études portant sur la soumission chimique, qui se tiendra sur les sites de Niort et Angoulême en début 2026.

Nicolas Vibert informe que le Printemps de la recherche en éducation organisé par le réseau des INSPÉs débutera en mars/avril 2026, par une série de webinaires, et comportera ensuite deux journées de présentiel les 3 et 4 juin à Grenoble. La thématique principale abordée sera « Intelligence artificielle et éducation : quels enjeux pour la formation des enseignants ? », et une thématique secondaire portera sur le métier d'enseignant, en lien notamment avec les questions liées à l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle.

En outre, Nicolas Vibert déclare que les appels à projets de recherche du Programme Prioritaire de Recherche « Sciences pour l'éducation » devraient être publiés en décembre 2025.

Denis Alamargot évoque les modalités de délibération sur les nouvelles maquettes de formation par le Conseil d'Institut (CI). Il propose que les maquettes soient envoyées quelques jours avant la

séance du CI du 21 novembre, afin que ses membres puissent en prendre connaissance, et que l'on puisse en faire une lecture commune en séance. Il précise que le vote des maquettes sera organisé lors d'une séance exceptionnelle du CI, prévue pour le 4 décembre 2025 au matin.

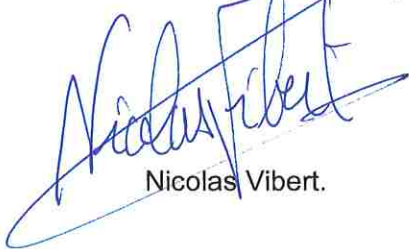
En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 12h49.

La prochaine séance du COSP aura lieu le vendredi 09 janvier 2026 à 9h30.

Document annexe :

- *Procès-verbal de séance du COSP du 19 septembre 2025*

Le Président du COSP,



Nicolas Vibert.

Le directeur de l'INSPÉ
de l'académie de Poitiers,



Denis Alamargot.

La secrétaire de séance,

Émilie Desseigne.

